



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Direction des Services  
Départementaux de  
l'Éducation Nationale de  
l'Oise

Division de la Logistique  
des Finances et de la  
Formation  
DL2F-3

Dossier suivi par :  
Noura POUPART  
Sandrine CIRIER  
Tél : 03.44.06.45.37

Sabrina SAINT  
Tél. 03.44.06.45.24

Fax : 03.44.48.67.25

Mèl :  
sabrina.tinelle@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo  
60025 BEAUVAIS CEDEX

Beauvais, le 12 octobre 2016

L'Inspecteur d'académie  
Directeur Académique des Services de l'Éducation  
Nationale de l'Oise

A

Mesdames et Messieurs les enseignants du  
premier degré

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

**Objet :** Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) – Session 2017

**Références :**

- Décret n° 2005-1299 du 19 octobre 2005 modifiant le décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 créant le CAPA-SH
- Arrêtés du 5 janvier 2004 relatifs aux options et à l'organisation du CAPA-SH
- Circulaire ministérielle n° 2004-030 du 16 février 2004
- Arrêté rectoral N° DEC-16-122 du 9 septembre 2016

**Pièce jointe :**

- Dossier d'inscription

Une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) sera ouverte à partir du **lundi 24 avril 2017**.

L'examen du CAPA-SH est ouvert aux instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires ainsi qu'aux maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat rémunérés sur échelle d'instituteur ou de professeur des écoles.

Les candidats au CAPA-SH ne peuvent se présenter que trois fois aux épreuves de l'examen. Au cours d'une même session, ils ne peuvent présenter qu'une seule option.

**Le registre des inscriptions sera ouvert du jeudi 13 octobre au jeudi 10 novembre 2016.**

**Les dossiers d'inscription** dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives demandées devront parvenir pour le jeudi 10 novembre 2016, cachet de la poste faisant foi à la :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Oise  
Division de la Logistique, des Finances et de la Formation  
A l'attention de Mesdames POUPART et CIRIER  
22 avenue Victor Hugo  
60025 BEAUVAIS Cedex

Un envoi recommandé (simple sans accusé de réception) est conseillé. En cas de contestation, seules pourront être examinées les requêtes formulées par les candidats qui joindront à leur réclamation le récépissé du dépôt de recommandé expédié avant la date limite de clôture.

La date limite du dépôt du mémoire professionnel en **4 exemplaires** est fixée au **mercredi 5 avril 2017**.



Jacky CRÉPIN

NOM\* : ..... PRÉNOM : ..... OPTION : .....  
(\*Nom de naissance, suivi s'il y a lieu du nom marital)

**DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
POUR LES AIDES SPECIALISÉES, LES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS ET LA SCOLARISATION  
DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP**

**CAPA-SH - SESSION 2017**

**ACADÉMIE D'AMIENS**

➤ DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU CANDIDAT : .....

➤ CIRCONSCRIPTION DU CANDIDAT : .....

➤ Candidat libre : OUI  NON

➤ Adresse du centre de formation : .....  
(pour les candidats en formation)

➤ État-civil : Mme  M.

NOM de naissance : ..... NOM marital : .....

Prénoms : .....

Né(e) le : ..... à ..... Département de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone personnel : ..... Adresse mèl : .....

Etablissement(s) d'exercice : .....

Établissement où le candidat souhaite passer l'épreuve : .....

Adresse de l'établissement : .....

Téléphone professionnel : .....

Le candidat appartient à l'enseignement :

PUBLIC

PRIVÉ

Pour les candidats enseignants titulaires du premier degré  
de l'enseignement public

CORPS :

Instituteur titulaire

Professeur des écoles titulaire

Pour les candidats des établissements privés sous contrat  
du premier degré :

Maître contractuel

Agréé du premier degré

Le candidat s'est-il déjà présenté à l'examen du CAPA-SH ? : OUI  NON

Si OUI, préciser les années : .....

Le candidat est-il déjà titulaire d'un CAPA-SH (ou CAPSAIS ou CAEI) : OUI  NON

Si OUI, préciser l'option : ..... (joindre une copie du diplôme)

A ....., le.....

Signature du candidat

Dossier à retourner à la Division de la Logistique, des Finances et de la Formation

Date limite de retour du dossier d'inscription : **jeudi 10 novembre 2016**



## DEMANDE D'INSCRIPTION À L'EXAMEN

(à compléter par le candidat)

M.....  
(NOM et Prénoms du candidat)

à Madame le Recteur de l'académie d'AMIENS

s/c de Monsieur l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale  
du département de l'Oise

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance mon inscription sur la liste des candidats à l'examen du  
certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la  
scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) - session 2017.

Fait à ....., le.....

Signature du candidat

---

### CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

L'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale du département  
de l'Oise soussigné, certifie que

M.....  
réunit bien les conditions fixées par le décret n° 2005-1299 du 19 octobre 2005 modifiant le décret n°  
2004-13 du 5 janvier 2004 pour faire acte de candidature au CAPA-SH - session 2017, option .....

Fait à ....., le.....

Jacky CRÉPIN

---

### PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER

- une photocopie de l'arrêté de titularisation dans le corps des instituteurs ou des professeurs des écoles pour les enseignants du public
- une photocopie de l'agrément ou du contrat définitif pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat du 1er degré
- une photocopie de la carte nationale d'identité
- une photocopie du CAPA-SH, du CAPSAIS ou du CAEI pour les titulaires de l'un de ces diplômes qui désirent l'obtenir dans une autre option.